



LETTRE Natura 2000

D'INFORMATION EN MARAIS POITEVIN

Hiver 2024-2025 | n°7



François Geay
Directeur de l'Établissement public
du Marais poitevin



Pascal Duforestel
Président du Parc naturel
régional du Marais poitevin

Édito

Le contexte climatique pluvieux de l'année 2024 met en lumière l'importance des zones d'expansion des crues.

La zone humide du Marais poitevin présente à ce titre un intérêt majeur, outre sa richesse biologique. En effet, les zones humides jouent un rôle essentiel et désormais reconnu pour maintenir le bon état écologique des eaux et mieux gérer les crues. En ralentissant la vitesse de circulation de l'eau, elles favorisent le stockage de l'eau dans les nappes phréatiques, soutiennent les débits des cours d'eau et offrent une fonction d'épuration importante qui agit comme un filtre naturel. La préservation de la zone humide du Marais poitevin, première de la façade atlantique, est plus que jamais essentielle dans le contexte du changement climatique. C'est pour cette raison qu'un projet européen LIFE « Maraisilience - information et gouvernance pour le climat » a été élaboré par le Parc naturel régional, avec le soutien de l'État, des Régions et de nombreux partenaires. Seul lauréat national, ce projet permettra de mobiliser des moyens pendant 4 ans pour définir collectivement les stratégies d'adaptation au changement climatique. Le site Natura 2000, qui s'étend sur 70 % du périmètre de la zone humide du Marais poitevin, contribuera à la recherche de solutions équilibrées prenant en compte ces évolutions, au bénéfice de l'environnement et des habitants.

Natura 2000, une biodiversité à préserver

Le réseau Natura 2000 rassemble 27 732 sites naturels, terrestres et marins, répartis dans 27 pays européens. Fondé sur la mise en application de deux directives européennes, -la Directive Oiseaux et la Directive Habitats Faune Flore-, il vise à maintenir le bon état de conservation des habitats et des espèces particulièrement menacés et à forts enjeux de conservation en Europe.

Décliné en France au travers de 1 780 sites, ce réseau valorise le patrimoine naturel des territoires en encourageant la prise de conscience collective des enjeux écologiques. La préservation de la diversité biologique est au cœur des objectifs Natura 2000, tout en prenant en compte les exigences économiques, sociales et culturelles du territoire. L'animation des sites passe par la sensibilisation, la concertation et des partenariats avec les acteurs locaux.



Le site Natura 2000 du Marais poitevin et sa biodiversité

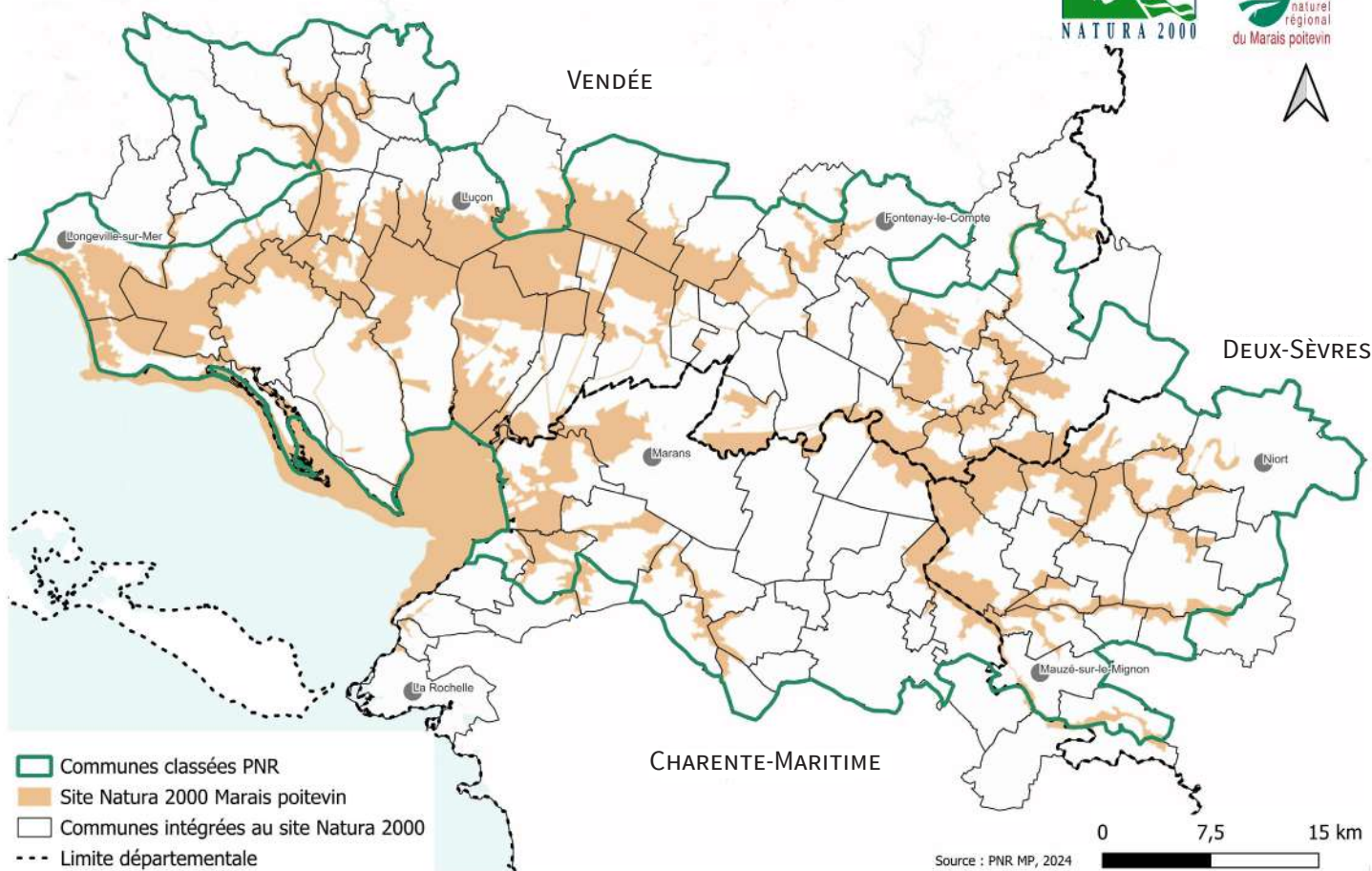
Le site Natura 2000 Marais poitevin s'étend sur 68 023 ha, de la frange littorale atlantique à la Venise verte. La zone humide Marais poitevin accueille une grande richesse écologique : près de 177 espèces et 33 habitats d'intérêt européen. Dans ce vaste territoire, de nombreuses activités humaines sont exercées (agriculture, conchyliculture, sylviculture, tourisme, etc.). Ces usages multiples dynamisent économiquement le territoire et doivent prendre en compte les enjeux environnementaux pour diminuer les pressions exercées sur les habitats et les espèces qui font la richesse du Marais poitevin.

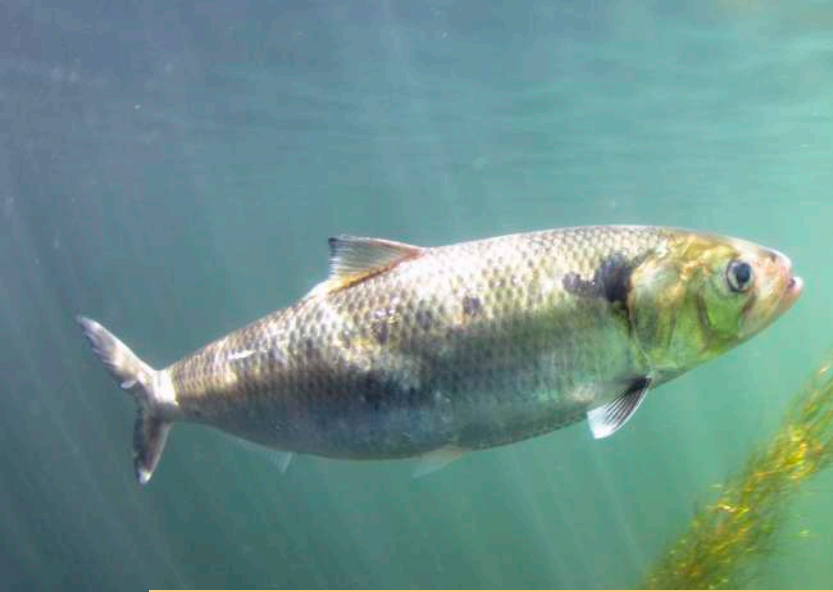
Les actions Natura 2000 sont mises en œuvre par de nombreux acteurs et intégrées dans diverses politiques publiques et des dispositifs propres à Natura 2000 existent : évaluations d'incidences, contrats et chartes Natura 2000. Le site Natura 2000 a été désigné en 2003, et figure parmi les 10 plus grands sites Natura 2000 de France sur 1 780 au total. Un comité de pilotage annuel rassemblant plus de 250 membres, veille à la bonne mise en place du Document d'Objectifs (Docob).



Les prairies subsaumâtres, caractérisées par un taux de salinité résiduelle et un gradient d'humidité, sont supports d'espèces nicheuses comme la Barge à queue noire. Plus de la moitié de ces prairies se situent dans le Marais poitevin.

Site Natura 2000 Marais poitevin



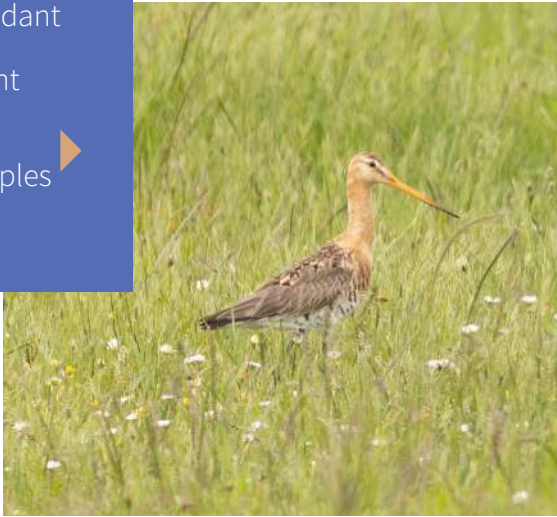


▲
L'**Alose** est un poisson migrateur qui remonte chaque printemps la Sèvre niortaise pour se reproduire. En 2024, du fait des conditions hydrologiques défavorables, seulement 30 aloses ont été dénombrées.

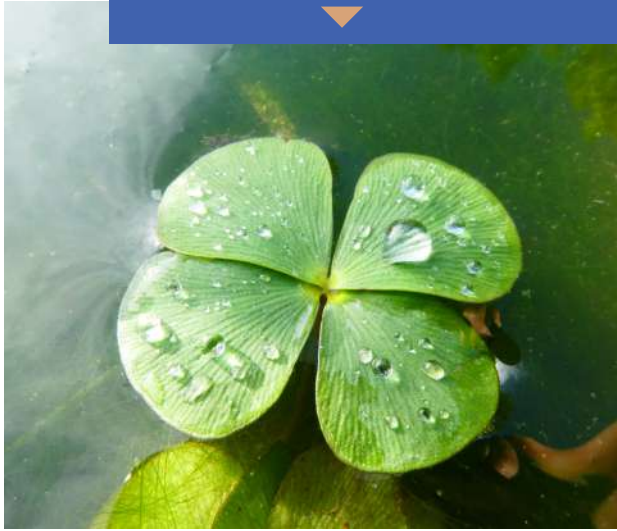
Le **Cuivré des Marais** a fait l'objet de prospection en 2018, puis en 2024 afin d'actualiser sa répartition dans le Marais poitevin. Cependant, les conditions météorologiques de cette année ont rendu difficile les prospections. Seulement 2 individus ont été détectés dans la Réserve Biologique Départementale de Nalliers - Mouzeuil-Saint-Martin.



La **Barge à queue noire** fréquente le marais pendant sa halte migratoire et quelques couples restent nicher dans les prairies humides des marais. En 2024, entre 17 et 20 couples ont été comptés sur le marais.



La **Marsilée à quatre feuilles**, espèce floristique d'intérêt européen, est présente sur une seule localisation dans le Marais poitevin. Depuis 1 an, la Jussie, espèce exotique envahissante, prolifère dans la station. Des chantiers d'arrachage minutieux de la Jussie sont réalisés par le Parc naturel régional et le Syndicat Mixte Bassin du Lay.



▲ Cette année, un stage a permis d'améliorer les connaissances sur la répartition de l'espèce. Il confirme que la **Loutre d'Europe** occupe l'ensemble du réseau hydraulique du Marais poitevin et que les 42 passages à petite faune installés permettent de diminuer son taux de mortalité.

Exemples de suivis biodiversité menés par le Parc et ses partenaires en 2024

L'Observatoire du patrimoine naturel fédère un réseau d'une cinquantaine d'acteurs dont une trentaine réalisent des inventaires pour suivre l'évolution de la biodiversité et orienter les mesures de gestion. Il permet, entre autres, de répondre et d'évaluer les actions du Document d'Objectifs.



Suivis des colonies de hérons

- ▶ **De quoi s'agit-il ?** Ce suivi annuel a pour objectif de dénombrer les nids de 7 espèces d'échassiers nichant dans le Marais poitevin : le *Héron cendré*, le *Héron garde-bœufs*, le *Héron pourpré*, l'*Aigrette garzette*, la *Grande aigrette*, le *Bihoreau gris* et la *Spatule blanche*.
- ▶ **Actualités 2024 :** cette année exceptionnelle est marquée par des chiffres records : 4 195 couples sont installés dans le marais. La colonie présente sur la commune des Magnils-Reigniers est la plus importante avec 1 063 nids. L'espèce la plus abondante est le *Héron garde-bœufs* avec 1 597 nids.
- ▶ **Les partenaires :** PNR Marais poitevin, Office français de la biodiversité, Ligue pour la Protection des Oiseaux de Vendée et de Poitou-Charentes, Réserves Naturelles Nationales de la Casse de la Belle-Henriette et Michel-Brosselin, Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, Établissement public du Marais poitevin, Conseil départemental de la Vendée et de la Charente-Maritime, Association Cantonale pour l'étude et la défense du Marais Poitevin.
- ▶ **Les financeurs :** Agence de l'eau Loire-Bretagne, l'Établissement public du Marais poitevin.

Évolution de la biodiversité en lien avec la gestion de l'eau - suivi des prairies

- ▶ **De quoi s'agit-il ?** Ce dispositif scientifique suit la composition des communautés végétales (qualité, diversité...) associée à la mesure des paramètres environnementaux (présence/absence de l'eau, qualité de l'eau...). Il vise à évaluer et suivre les effets des changements environnementaux sur la biodiversité floristique.
- ▶ **Actualités 2024 :** la végétation prairiale est suivie sur 21 sites (dont 4 réserves naturelles). 21 sondes de mesure du niveau d'eau dans le sol ont été mises en place et 270 groupements de végétation ont été inventoriés.
- ▶ **Les partenaires :** Établissement public du Marais poitevin, Laboratoires de recherche Ecobio et Geolab, bureau d'études Ouest'Am, PNR Marais poitevin, Réserves Naturelles Régionales de Choisy, de la Vacherie, du Poiré-sur-Velluire, Réserve Naturelle Nationale de Saint-Denis-du-Payré, Ligue pour la Protection des Oiseaux, Fédération des chasseurs de la Vendée.
- ▶ **Les financeurs :** Agence de l'eau Loire-Bretagne, Établissement public du Marais poitevin (commanditaire).

Projet de continuité écologique du *Pélobate cultripède*

- ▶ **De quoi s'agit-il ?** L'objectif de ce projet est de préserver les 3 dernières populations de *Pélobate* du sud Vendée. Ce petit crapaud vivant dans le milieu dunaire est menacé par la fragmentation des dunes, l'urbanisation et le manque de mares pour se reproduire.
- ▶ **Actualités 2024 :** sur la commune de l'Aiguillon-la-Presqu'île, 3 mares ont été créées sur un terrain appartenant à l'État. Un projet de création d'une dizaine de mares est en cours entre la Pointe d'Arçay et la Réserve Naturelle Nationale de la Casse de la Belle-Henriette.
- ▶ **Les partenaires :** PNR Marais poitevin, Réserve Naturelle Nationale de la Casse de la Belle-Henriette, Conservatoire du littoral, Office National des Forêts, Office Français de la Biodiversité, Ligue pour la Protection des Oiseaux de Vendée, commune de l'Aiguillon-la-Presqu'île.

Supports pédagogiques développés par le Parc et ses partenaires en 2024

Des supports à destination du grand public sont créés ou actualisés pour valoriser les résultats de l'Observatoire du patrimoine naturel.

Site internet Biodiv'Atlas Marais poitevin

Recense plus de 1,5 million de données accessibles sur toutes les communes du Parc du Marais poitevin, présentant les espèces observées qui composent la biodiversité du territoire.

<https://biodivatlas.parc-marais-poitevin.fr/>



Plaquette « Ensemble, protégeons le Gravelot à collier interrompu »



Sensibilise les usagers des plages de la nidification du Gravelot à collier interrompu et la préservation du milieu dunaire.

20 fiches nature du Marais poitevin

Illustrent les espèces et les paysages du Marais poitevin. Elles sont consultables sur le site internet de l'Observatoire du patrimoine naturel.



Plaquette « Agir pour les busards dans le Marais poitevin »



Présente l'action de protection des nids de busards et démontre l'intérêt du partenariat Agriculteurs / Associations de Protection de la Nature et de l'Environnement / PNR Marais poitevin.

Exposition « Balade nature dans le Marais poitevin » à la Maison du Marais poitevin de Coulon



Propose un voyage dans les milieux remarquables de la bordure du Marais poitevin à l'océan. Une immersion rendue possible grâce à de magnifiques photographies de faune et de flore ainsi que des œuvres d'artistes locaux.

Exemples de démarches en faveur de la biodiversité menés par le Parc et ses partenaires en 2024

L'état des lieux de la trame noire sur le PNR Marais poitevin

La pollution lumineuse a un impact significatif sur la faune et la flore : elle a des incidences sur la croissance, l'orientation, le cycle annuel, le comportement, etc. Les espèces patrimoniales du site Natura 2000 Marais poitevin tels que les chiroptères sont particulièrement sensibles à cette nuisance. La pollution lumineuse impacte également le bien-être des habitants. La réglementation française est fixée par arrêté et énonce plusieurs mesures pour diminuer ces impacts.

Une enquête auprès des communes a été menée en 2024 par le PNR, permettant de réaliser un état des lieux des pratiques d'éclairage. Elle indique que la qualité du ciel nocturne est plutôt bonne en dehors des villes. Cependant, certains sites sont impactés par la pollution lumineuse, ce qui révèle la nécessité d'accompagner les communes dans l'évolution des pratiques d'éclairage. À l'appui de cet état des lieux, le Parc est partenaire du spectacle « Le Tarot de la nuit », sensibilisant le grand public aux bénéfices d'un ciel sans éclairage ! (Cie Midi à l'Ouest).



Petit Rhinolophe

Ouvrage hydraulique



Les contrats de marais

Le contrat de marais est un outil créé par l'Établissement public du Marais poitevin (EPMP) avec l'objectif de concilier et adapter l'activité économique et la préservation de la biodiversité à l'échelle des associations syndicales de marais, qui ont en charge la gestion de l'eau sur leur périmètre de compétence. Il se compose d'un protocole de gestion définissant les modalités de gestion de l'eau, et d'un programme d'actions mobilisé pour accompagner les changements attendus dans les pratiques. En 2024, 8 dossiers portant sur la gestion (adaptation ou rénovation d'ouvrages de petite hydraulique), l'optimisation de la circulation hydraulique (entretien du réseau tertiaire) et l'aménagement de frayères (reconnexion des baisses au réseau hydraulique), ont bénéficié d'un engagement financier de l'EPMP et de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne.



Travaux de création d'îlots pour
la halte migratoire des oiseaux

La restauration des habitats portée par le Syndicat Mixte Vendée Sèvre Autizes sous contrat Natura 2000

Suite à la tempête Xynthia, le syndicat anime un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) sur son territoire. En 2024, il a réalisé une opération environnementale, via des financements Natura 2000, conjointement à une opération de restauration de digues, sur la commune de Champagné-les-Marais.

Cette opération a permis de restaurer l'isolement hydraulique de 7 îlots de nidification, ainsi protégés des prédateurs terrestres. Ces îlots représentent une surface de 2 615 m² pour l'avifaune nicheuse (*Échasse blanche*, *Avocette élégante*, *Sterne pierregarin*). Ces îlots associés aux 16 ha de bassins en eau, servent également de zones haltes pour les espèces migratrices ou hivernantes (*Chevalier gambette*, *Barge à queue noire*, *Bécasseau maubèche*, *Bécasseau variable*...). Cet ensemble constitue un corridor écologique de 140 ha entre la Baie de l'Aiguillon et les espaces cultivés en retrait, en gestion et aménagement concertés (Réserve Naturelle Nationale de la Baie de l'Aiguillon, PNR, Associations de Protection de la Nature et de l'Environnement...).

L'accompagnement aux dispositifs Natura 2000

En 2024, le Parc a accompagné plus de 100 porteurs de projets dans la réalisation de leurs évaluations d'incidences Natura 2000. Cette démarche a pour objectif de sensibiliser les porteurs aux enjeux environnementaux et de préconiser des mesures permettant de prendre en compte la biodiversité.

Deux contrats ont été engagés : le premier porté par le PNR afin de restaurer des habitats dunaires de la Pointe de l'Aiguillon et le deuxième porté par le Syndicat Mixte Vendée Sèvre Autizes (cf. paragraphe ci-dessus). Une charte a été renouvelée portant sur la gestion sous peupleraie afin de favoriser la biodiversité sur 1 ha.

En septembre et octobre 2024, 5 réunions d'informations Natura 2000 ont été organisées à destination des communes et des Communautés de communes, conjointement avec les services de l'Etat. L'objectif était de présenter la démarche, notamment les évaluations d'incidences et la manière dont le PNR peut accompagner les porteurs de projets. Ont été aussi présentés les outils et les moyens financiers propres à Natura 2000 dont les porteurs de projet peuvent bénéficier.



Réunion d'information Natura 2000
aux Magnils-Reigniers

Gouvernance du site Natura 2000



État Français

Responsable devant la commission européenne de la mise en œuvre des Directives Habitats et oiseaux, l'État a une obligation de résultat

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

DREAL Pays de la Loire
DREAL Nouvelle-Aquitaine

Direction Départementale des Territoires et de la Mer

DDT Deux-Sèvres
DDTM Charente-Maritime
DDTM Vendée

Établissement public du Marais poitevin

Opérateur du site depuis 2012

Gaëtane Le Gourrierc
Établissement public du Marais poitevin
1 rue Richelieu
85400 Luçon
02 51 56 20
gaetane.legourrierc@epmp-marais-poitevin.fr
www.epmp-marais-poitevin.fr

Parc naturel régional du Marais poitevin

Animateur du site Natura 2000

Laurane Lequellec, Manon Billard et Alain Texier
Chargés de mission Natura 2000
2 rue de l'Eglise
79510 Coulon
l.lequellec@parc-marais-poitevin.fr
m.billard@parc-marais-poitevin.fr
a.texier@parc-marais-poitevin.fr
www.parc-marais-poitevin.fr

Pour tous renseignements le Parc est à votre disposition

correspondance@parc-marais-poitevin.fr
tél. 05 49 35 15 20
<https://marais-poitevin.n2000.fr>

